



Herbicide ARSENAL[®]

Gestion industrielle de la végétation

 **BASF**
The Chemical Company

Herbicide ARSENAL®

Gestion industrielle de la végétation



The Chemical Company



ARSENAL® est un choix judicieux

ARSENAL procure une suppression par contact et une suppression rémanente efficaces des dicotylédones et des graminées. ARSENAL maîtrise les mauvaises herbes durant toute la saison, ce qui réduit les traitements répétitifs coûteux et limite les perturbations des lieux de travail

ARSENAL:

- Faible dose
 - réduit la quantité d'ingrédient actif qui se retrouve dans l'environnement
- Maîtrise des dicotylédones, des graminées et des arbustes
- Suppression par contact et maîtrise rémanente durant toute la saison
- Sûr pour l'environnement

Mode d'action

ARSENAL est un herbicide non sélectif. Il est absorbé rapidement (1 à 2 heures) par les feuilles et les racines des mauvaises herbes traitées. Une fois dans la plante, ARSENAL bloque une enzyme qui n'existe que chez les végétaux. Après quelques jours, la production d'acides aminés et de protéines par la plante est bloquée et la croissance s'arrête. Les herbes meurent après deux ou trois semaines. Les symptômes et la suppression se produisent plus rapidement chez les plants jeunes et en croissance active et quand les conditions de croissance sont idéales. Chez les plantes lignées, il est possible que les symptômes n'apparaissent que l'année suivant l'application.

Plantes traitées par ARSENAL

ARSENAL procure une suppression par contact et une maîtrise rémanente durant toute la saison de la plupart des dicotylédones et des graminées, annuelles et vivaces.

Dicotylédones annuelles

- Lupuline
- Potentille de Norvège
- Vergerette spp.
- Sénéçon (vulgaire)
- Ortie royale*
- Kochia à balais*
- Chénopode blanc*
- Moutarde spp.*
- Amarante spp.*
- Matricaire odorante
- Herbe à poux spp.
- Soude roulante*
- Tabouret des champs
- Laiteron potager (annuel)*
- Renouée liseron*

Graminées annuelles nuisibles :

- Pâturin (annuel)
- Vulpin spp.*
- Panic capillaire établi

Mauvaises herbes vivaces ou bisannuelles (b) :

- Silène enflé
- Chardon vulgaire
- Bardane (b)
- Chardon des champs*
- Potentille dressée
- Trèfle spp.
- Pissenlit
- Dompte-venin de Russie
- Liseron des champs
- Salsifis majeur (b)
- Verge d'or
- Euphorbe éssule
- Asclépiade
- Céraiste vulgaire
- Molène spp. (b)

ARSENAL®
herbicide

- Marguerite blanche
- Plantain spp.
- Herbe à puce
- Petite oseille
- Linaire vulgaire
- Vesce jargeau
- Carotte sauvage (b)
- Vigne sauvage
- Fraise des bois

Graminées vivaces et carex :

- Calamagrostide du Canada
- Graminée de brome
- Pâturin comprimé
- Fétuque ssp.
- Chiendent
- Souchet comestible

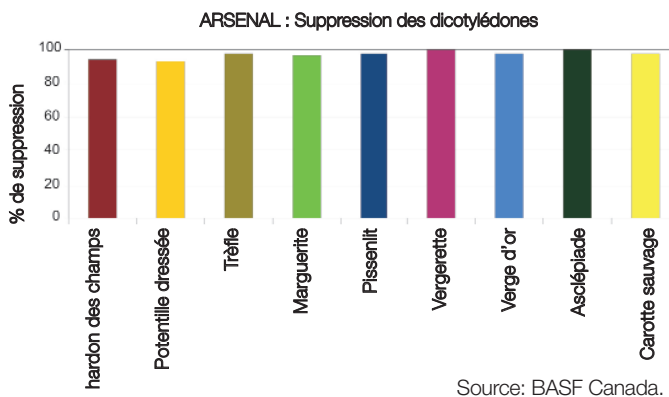
Espèces ligneuses :

- Tremble
- Érable
- Peuplier
- Framboisier
- Rosier aciculaire

*Le mélange en cuve avec BANVEL® VM ou un glyphosate (homologué pour usage sur les terres non agricoles) est recommandé pour supprimer les biotypes de cette mauvaise herbe potentiellement tolérants aux herbicides du Groupe 2.

ARSENAL est efficace

Avec 15 années d'utilisation commerciale au Canada, l'efficacité d'ARSENAL pour la suppression par contact et la maîtrise rémanente des dicotylédones, des graminées et des arbustes n'a plus à être démontrée.



Renseignements sur l'application d'ARSENAL :

Ne PAS appliquer ARSENAL sur les secteurs inondés, les sols saturés d'eau ou sur des sols très sujets à l'érosion.

Mélange :

1. Remplir à moitié d'eau la cuve du pulvérisateur
2. Ajouter ARSENAL à raison de 3 L/ha. (30 mL/100 m² ou 1,21 L/acre)
3. Comblé la cuve avec de l'eau

Volume d'eau :

Équipement de pulvérisation à haut volume : 100 à 550 L/ha

- Pour de meilleurs résultats, appliquer ARSENAL en utilisant le plus petit volume d'eau requis pour obtenir une couverture uniforme des herbes visées. L'usage d'un volume excessif de solution de pulvérisation peut faire en sorte que celle-ci s'écoule du feuillage des plantes, ce qui pourrait réduire l'efficacité du traitement.
- Volumes d'eau > 550 L/ha : ajouter un agent tensioactif non ionique à raison de 1 L/400 L d'eau pour assurer l'efficacité du traitement.

Buses sur rampe, sur collecteur et buses à projection excentrée

- Mélanger la quantité recommandée de l'herbicide ARSENAL dans 100 à 550 litres d'eau à l'hectare dans la cuve du pulvérisateur, en faisant fonctionner l'agitateur. Au besoin, un agent réducteur de mousse peut être ajouté à la dose recommandée sur l'étiquette.

Équipement manuel à bas volume

- Les pulvérisateurs à dos et les pulvérisateurs sous pression du genre à pompe, ainsi que les nébuliseurs à dos peuvent être utilisés pour réaliser des traitements dirigés sur le feuillage des mauvaises herbes. Ne pas appliquer jusqu'au point d'égouttement.

Résistance au délavage par la pluie : 2 heures

Zones tampon :

- 1 m de l'eau¹
- 20 m des habitats terrestres²
- Les emprises, les servitudes d'utilité publique, les routes et les traitements localisés ou à l'aide d'équipements manuels ne requièrent pas de zone tampon.

¹ : Si les restrictions locales sont plus sévères, suivre les directives les plus restrictives.

² : Une zone tampon pour la protection des habitats terrestres n'est pas requise pour les applications sur les emprises, y compris les ballasts de chemin de fer, les emprises de chemin de fer et hydroélectriques, les servitudes d'utilité publique et les routes.

Mélanges en cuve recommandés par BASF pour ARSENAL

ARSENAL + BANVEL VM à raison de 2,1 à 4,6 L/ha :

- Suppression en postlevée et suppression rémanente des dicotylédones, y compris les biotypes résistants aux herbicides du Groupe 2.

ARSENAL + glyphosate (homologué pour usage sur des terres non agricoles) à raison de 810 à 4320 g/ha :

- Deux modes d'action pour la suppression en postlevée d'un spectre élargi de graminées, de dicotylédones et d'arbustes, y compris les biotypes résistants aux herbicides du Groupe 2.

ARSENAL + Milestone^{MC} :

- Deux modes d'action pour la suppression en postlevée de plusieurs dicotylédones importantes telles que la vergerette du Canada, la matricaire inodore et les chardons.

Environnement, santé et sécurité

ARSENAL est un produit sûr pour les utilisateurs et pour l'environnement parce que son mode d'action nuit à une enzyme essentielle qui n'existe que chez les végétaux. ARSENAL ne présente pas de danger pour les animaux, les insectes, les vers, les oiseaux ou les poissons. Il a en outre la propriété de se lier fortement au sol pour résister au lessivage et aux mouvements latéraux.

ARSENAL : Renseignements généraux

Ingrédient actif : imazapyr

Formule : solution aqueuse

Conditionnement : 2 bidons de 9,5 L par caisse

Inflammabilité : ininflammable

Réglementation : non réglementé par le TMD ni le SIMDUT

Toxicité : Faible (mot-indicateur : Attention)

Toxicologie pour l'utilisateur

- Risque pour les humains : Négligeable
- DL₅₀ par voie orale (rat) : > 5000 mg/kg
- CL₅₀ par voie cutanée : > 2000 mg/kg
- Irritation modérée des yeux (porter des lunettes de protection étanches pendant le mélange)
- Non mutagène
- Non tératogène
- Non oncogène
- Ne cause pas de bioaccumulation

Écotoxicologie

Oiseaux : nocif

LD₅₀ : > 2000 mg/kg

Poissons : de nocif à légèrement toxique

CL₅₀ : > 100 mg/L

Insectes aquatiques : de nocif à légèrement toxique

CL₅₀ : > 100 mg/L

Pour plus d'information, pour une assistance technique ou pour le soutien des ventes pour l'herbicide ARSENAL, appelez votre représentant Engage Agro ou TrueNorth Specialty Products.

Pour obtenir des copies de l'étiquette ou de la fiche signalétique de l'herbicide ARSENAL, visitez le www.engageagro.com ou www.truenorthspecialty.com

Soutien technique fourni par **ENGAGE AGRO**

Toujours lire les directives de l'étiquette et s'y conformer.

ARSENAL est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V. et BANVEL est une marque déposée de BASF Canada Inc. Milestone est une marque de commerce de Dow Agrosiences LLC. © BASF, 2011.

Devenir dans l'environnement

Volatilité : non volatil

Persistance :

- Demi-vie dans l'eau : 1,3 à 2,7 jours
- Demi-vie dans le sol : dépend de la température et de l'humidité.
 - Est dégradé par la flore microbienne.
 - Les températures basses et les conditions sèches prolongent la persistance.

Mouvement dans le sol

- > 90 % de l'ingrédient actif reste dans les 7,5 cm supérieurs du sol, même en présence de sols grossiers et de fortes précipitations.
- L'ingrédient actif ne migre pas à plus de 15 cm de profondeur dans le sol.
- Aucun mouvement latéral.

Zones tampon

- 1 m de l'eau
- 20 m des habitats terrestres
 - Une zone tampon pour la protection des habitats terrestres n'est pas requise pour les applications sur les emprises, y compris les ballasts de chemin de fer, les emprises de chemin de fer et hydroélectriques, les servitudes d'utilité publique et les routes.

Précautions lors de la manipulation

- LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER ARSENAL.
- Pendant le mélange, porter des lunettes de protection étanches, des gants et une combinaison.
- Se laver à fond après l'utilisation.
- Laver les vêtements séparément.
- Attendre que le produit soit sec avant de permettre l'accès au site.

Premiers soins

- Contact avec les yeux : rincer les yeux avec de l'eau.
- Contact cutané : laver la peau avec de l'eau et du savon.
- Inhalation : amener la victime à l'air frais.
- Ingestion : boire de l'eau, obtenir des soins médicaux immédiatement.
- Assistance 24 heures : appeler le 1 800 454-2673.

ARSENAL[®]
herbicide